

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 11 Mai 2023

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 39
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 7
 Nombre de membres excusés : 9
 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :
 5 mai 2023

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

23 MAI 2023

et publication par la mise en ligne sur
 le site internet le :

23 MAI 2023

8 - Domaines de compétences par thèmes
 8.4 - Aménagement du territoire

Objet : Approbation de la Trame verte et Bleu (TVB) (Diagnostic, programme d'action et exposition itinérante)

L'an 2023, le onze mai à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni, à titre exceptionnel, à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.


Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 5 mai 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 5 mai 2023.

Mme Coraline BRISON-VALOGNES a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE			M. Manuel MACHADO		
Mme Valérie DESQUESNE			M. Pascal DALIGAULT		
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE				X	
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN	X				X
M. Francis HERMON					
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN			M. Alain DECLOMESNIL		
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS				X	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN				M. Serge COUASNON	
M. Gérard MARY					X
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER					X
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	39	0	7	9	6
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	39				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	46				

M. Marc GUILLAUMIN, Vice-Président en charge des affaires liées à l'Urbanisme, donne lecture du rapport suivant :

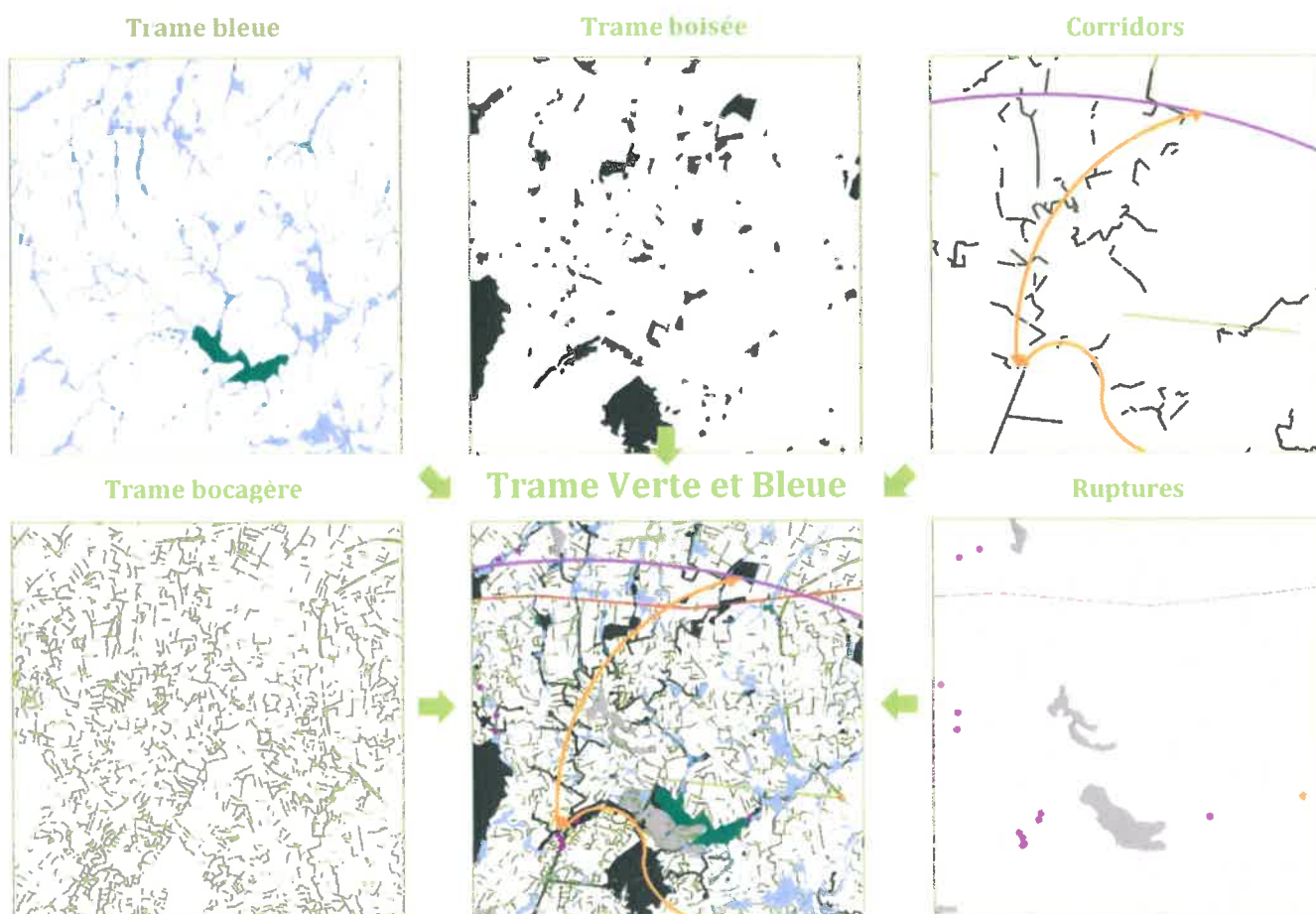
Chers collègues,

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la notion de Trame Verte et Bleue (TVB) est apparue dans l'aménagement du territoire et a fait l'objet d'une traduction réglementaire.

L'ensemble des documents de planification (Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), Plan Local d'Urbanisme (PLU), Carte Communale...) doivent maintenant traiter cette thématique, et démontrer comment ils tiennent compte des composantes de la Trame Verte et Bleue dans leur projet.

L'analyse de la Trame Verte et Bleue de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau s'est faite en parallèle de la révision et de l'élargissement du SCoT du bocage, qui est en cours.

La Trame Verte et Bleue du territoire est un terme générique regroupant les différentes composantes paysagères et environnementales du territoire, à savoir les zones humides, le bocage, les cours d'eau, les boisements... Ces composantes sont organisées en sous-trames cohérentes, par exemple la sous-trame bocagère ou la sous-trame des milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau, mares...).

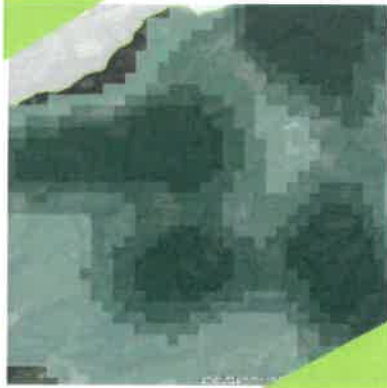


Source :

Sur un même territoire, on distingue donc les :

- ◆ **Réservoirs de biodiversité**, constituant les grands espaces du territoire abritant une biodiversité patrimoniale. On trouve les réservoirs patrimoniaux, déjà connus sur le territoire (sites Natura 2000, ZNIEFF : Zones Naturelles d'Inventaires Faunistiques et Floristiques, Espaces Naturels Sensibles...) et les réservoirs complémentaires, fruits du travail de cartographie et de terrain.
- ◆ **Corridors écologiques par trame**, correspondant à des axes principaux de déplacement de la faune et de la flore. Ils symbolisent un principe de connexion entre deux réservoirs.
- ◆ **Éléments de fragmentation écologique du territoire**, à savoir les grands éléments viaires, les voies ferrées, et les ouvrages hydrauliques.

METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR REALISER LA CARTOGRAPHIE DE LA TVB, EXEMPLE DE SOUS TRAME BOCAGERE



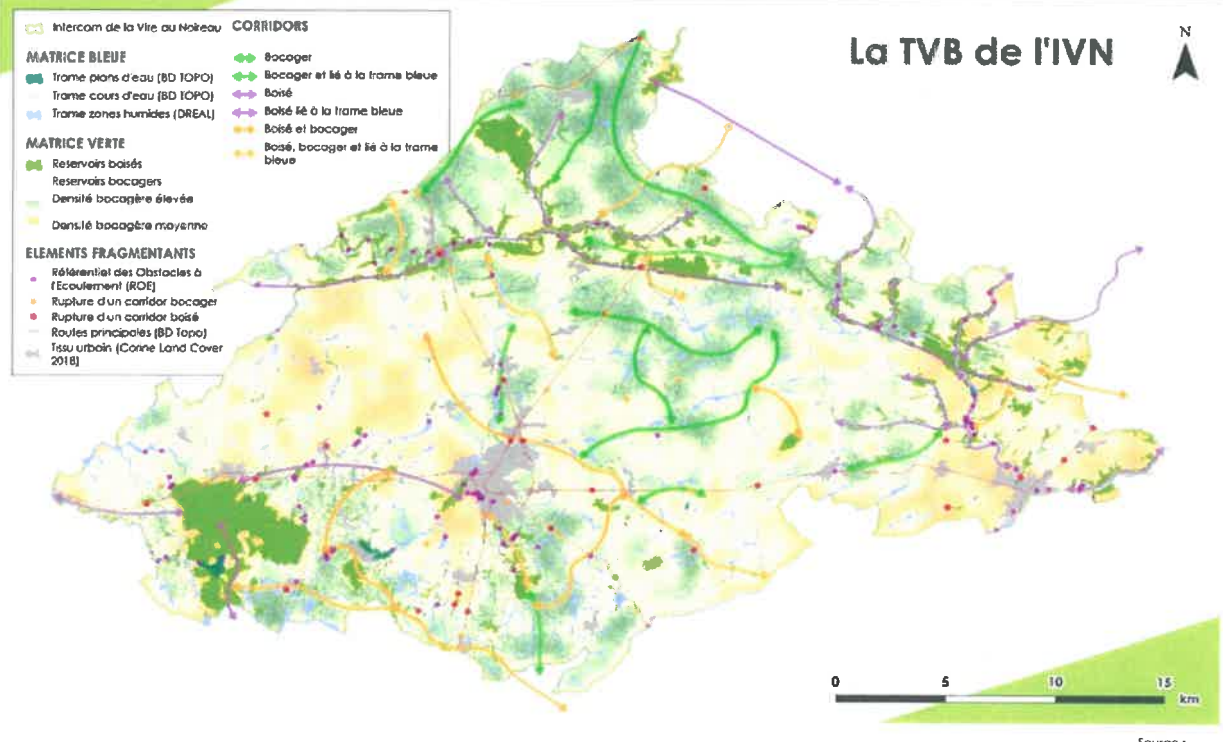
Etape 1
Réalisation de la carte des éléments bocagers du territoire.
(source : cartographie DMEAU).



Etape 2
Elaboration de la carte de densité des haies bocagères (en mètres linéaires)



Etape 3
Identification de certains secteurs (Zones sources de biodiversité bocagère complémentaire) particuliers sur le territoire.
Chaque Zone Source fait l'objet d'une fiche descriptive, complétée suite à une validation sur le terrain par DMEAU.



Sur le territoire intercommunal, il a été décidé de différencier, la trame bocagère, la trame boisée, la trame zones humides et la trame aquatique.

Cette étude s'est décomposée en trois phases :

- Phase 1 : Diagnostic partagé du territoire
- Phase 2 : Programme d'actions
- Phase transversale : Animation

Le diagnostic réalisé a permis d'identifier 4 grandes orientations :

- Améliorer la connaissance de la Trame Verte et Bleue sur le territoire,
- Mieux communiquer sur l'ensemble des composantes de la TVB auprès de l'ensemble des acteurs
- Améliorer la perméabilité écologique sur le territoire de l'Intercommunalité
- Permettre la préservation des composantes de la trame verte et bleue

Le programme d'actions Trame verte et Bleue de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau vient compléter le diagnostic réalisé sur le territoire. Il vise à définir l'ensemble des actions à mettre en application sur l'Intercommunalité pour favoriser la prise en compte de la Trame Verte et Bleue et de la Biodiversité. Les 4 grandes orientations du Diagnostic ont été développées dans ce programme d'actions, pour chacune des trames existantes.

Les livrables de cette démarche que sont le Diagnostic qui servira de base à l'intégration de la TVB dans le SCoT, le programme d'action et l'exposition itinérante, sont ainsi soumis au conseil communautaire pour approbation.

Ayant entendu cet exposé, et suivant les avis favorables de la commission générale réunie ce jour, de la commission « Urbanisme et Habitat » réunie le 24 janvier 2023 et du Bureau communautaire réuni le 17 avril 2023, il est demandé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré d'approuver :

- le Diagnostic de la Trame Verte et Bleu (TVB)
- le Programme d'actions de la TVB (joint en annexe) ;
- l'exposition itinérante ;

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	46	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

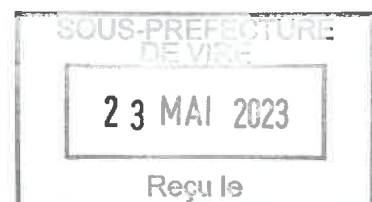
Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance
Mme Coraline BRISON-VALOGNES




Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

Trame bocagère				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
BOC1	Mettre à jour l'inventaire du bocage, caractériser ses rôles/intérêts (anti-érosif, énergie...)	IVN	AESN	Collecte de données tous les ans Bilan tous les 3 ans Caractérisation qualitative initiée d'ici 3 ans
BOC2	Faire connaître les outils de diagnostic de la Chambre d'Agr.	CA	IVN	Finalisé d'ici 3 ans 1 campagne de com.
BOC3	Intégrer le volet Bocage dans l'accompagnement à la reprise d'exploitation	CA	IVN	Initié d'ici 1 an Pour chaque reprise d'une ferme et changement d'associés
BOC4	Préserver le bocage dans les documents d'urbanisme	Communes et pôles	IVN	Finalisé d'ici 10 ans
BOC5	Créer une commission bocage initiée	IVN	Communes	Finalisé d'ici 1 an
BOC6	Accompagner les projets de plantation	Communes, Le Bocage Perché	IVN, CD14, AESN,	+25 km de haies/an dont +10 km anti-érosives
BOC7	Sensibiliser/former les agriculteurs aux bonnes pratiques d'entretien du patrimoine bocager	CA ou IVN ?	SCIC BZE, Bois Halenergie 14	15 agriculteurs certifiés Label Haie d'ici 5 ans Au moins 1 chantier démonstration/an
BOC8	Sensibiliser le grand public à l'identité bocagère du territoire	IVN	Communes, CEN, CPIE, Associations...	Initié d'ici 1 an Au moins 1 opération de com./an
BOC9	Généraliser les études de giement bois bocager sur tout le territoire	IVN	Communes, CD14	Finalisé d'ici 2025
BOC10	Approvisionner les chaufferies bois du territoire avec du bois local géré durablement	Communes	IVN, Bois Halenergie 14, Arbor & Sens	Initié d'ici 2022
BOC11	Sensibiliser les acteurs locaux à la filière Bois-Energie et aux autres débouchés (pallages, litères...)	IVN	Valdallière	

Trame boisée				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
BO11	Rappeler aux propriétaires la réglementation en terme de défrichement	IVN (service enviro. ?)	CRPF, ONF, Fédération de chasse	Mise à disposition de l'outil du CRPF dans toutes les communes 1 campagne de com. d'ici 2023 (flyer envoyé aux propriétaires)
BO12	Généraliser les documents de gestion durable des forêts	IVN, CRPF	ONF	

Trame Milieux humides				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
MH1	Préciser l'inventaire des zones humides DREAL à l'échelle des documents d'urbanisme ou des projets	Communes, IVN, porteurs de projets	DDTM, OFB, AESN	Pour chaque opération urbaine de plus de 1 ha positionner la sur l'eau et pour tout nouveau document d'urbanisme du territoire (élaboration, révision, modification) sur les secteurs de projet Mise en place d'une cartographie en 2022
MH2	Création d'une base de données cartographique des zones humides dégradées (drainées ou remblayées)	IVN, Communes	OFB, DDTM, AESN...	Identification d'au moins un projet de restauration dans les 5 ans
MH3	Restaurer des zones humides dégradées	IVN	DDTM, OFB, AESN, CEN...	1 projet de restauration sur chaque pôle
MH4	Compléter l'inventaire des mares	IVN service Enviro?	CEN, CPIE	Actualisation annuelle de la cartographie, au fur et à mesure des travaux de terrain des techniciens Intercommunaux
MH5	Valoriser les mares et zones humides publiques	IVN Service Enviro?, Communes	AESN, OFB, CEN...	1 projet de valorisation dans chaque pôle d'ici 5 ans
MH6	Développer le réseau de mares (restauration ou création)	IVN Service Enviro?, communes, CEN	AESN, CEN, CPIE, Lycée agricole de Vire	1 projet de renaturation ou de création par an
MH7	Sensibiliser à l'intérêt des milieux humides et la réglementation associée	IVN Service Com	AESN, CEN, DDTM	Mise en place d'un outil ou mobilisation d'outils existants en 2022

Trame milieux aquatiques				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
MA1	Compléter l'inventaire des cours d'eau sur les têtes de bassin versant (secteurs identifiés)	IVN (SEMAPP)	AESN, DDTM, OFB	Mise en place de la cartographie en 2022
MA2	Identifier des sites potentiels de renaturation	IVN, OFB	DDTM, AESN, OFB	Tenue régulière à jour
MA3	Améliorer la continuité écologique	IVN (SEMAPP)	AESN, DDTM, OFB, CATER	Mise en place d'une cartographie en 2022 3 sites minimum dans les 3 ans
MA4	Mettre en œuvre des programmes de restauration des cours d'eau	IVN (SEMAPP)	AESN, DDTM, OFB, Région, Département/CATER	Tous les bassins versants du territoire couverts dans 10 ans
MA5	Réaliser un diagnostic du risque érosif sur les versants	IVN (service enviro. ?)	AESN, DDTM, CA14	Phase test sur un territoire en 2022 Réaliser dans les 5 ans sur les territoires à risque (ex: périmètre de captage)
MA6	Sensibiliser les agriculteurs et les propriétaires de berges à la réglementation sur les cours d'eau	IVN (SEMAPP) CA14	DDTM	Mise en place outil de rappel réglementaire en 2022
MA7	Communiquer de manière plus transversale sur la continuité écologique des cours d'eau	IVN (SEMAPP), OFB	DDTM, AESN	Réalisation d'outils de communication ou mobilisation d'outils de communication existants

Espèces Exotiques Envahissantes				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
EEE1	Former les techniciens locaux à l'identification des EEE*	IVN (service enviro. ?)	CEN Normandie, DDTM, OFB	1 à 2 agent(s)/commune (services espaces verts et voirie) + 2 à l'IVN (milieux aquatiques) d'ici 2022
EEE2	Cartographier les foyers d'EEE	IVN (service enviro. ?)	Communes, CD14, DIRNO, Associations	Outil opérationnel et agents formés à son utilisation en 2022
EEE3	Mettre en place de plan de gestion des EEE	IVN ou Communes ?	CEN Normandie, OFB, DDTM	1 nouveau foyer géré /an, premier foyer géré à partir de 2023
EEE4	Sensibiliser le grand public de l'IVN	IVN (service enviro. ?)	FREDON, CEN, Associations locales	Dès 2022, 2 articles de communication/an et 1 chantier participatif/an Dans chaque PLU, Indiquer la liste des EEE

Trame noire				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
TN1	Réaliser un diagnostic de la trame noire	IVN		Secteurs prioritaires diagnostiqués d'ici 3 ans, le reste de l'IVN d'ici 5 ans
TN2	Réduire la superficie des secteurs éclairés et la durée d'éclairage	Communes	IVN (service urba. ?)	
TN3	Adapter le mobilier urbain	Communes	IVN (service urba. ?)	Voir-échéance réglementaire
TN4	Réduire l'impact de la pollution lumineuse sur les corridors verts et bleus	Communes	IVN (service urba. ?)	Aucun corridor vert/bleu Impacté d'ici 5 ans
TN5	Préserver la trame noire dans les documents d'urbanisme	Communes et pôles	IVN (service urba. ?)	Pour tout nouveau document d'urbanisme (élaboration, révision)
TN6	Sensibiliser les élus, les entreprises et les habitants à trame noire	IVN (service Urb et service Com. ?)		1 communication par an et par public et pour les élus, 1 formation par mandat

Nature en ville				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
NEV1	Mettre en œuvre un programme pédagogique sur la biodiversité	Écoles	IVN, Communes	Tous les élèves sortant du primaire sensibilisés au moins 1 fois Au moins 1 aménagement installé par commune déléguée d'ici 5 ans
NEV2	Promouvoir les labels pour la biodiversité dans les Jardins privés	IVN		
NEV3	Mettre en place des plans de gestion des espaces verts, favorables à la biodiversité	Communes	IVN (service enviro. ?)	Agents communaux et intercommunaux (EV) formés et sensibilisés à la gestion différenciée, en 2022 1 plan de gestion par commune d'ici 5 ans Être reconnu « Territoire engagé pour la nature » d'ici 2023
NEV4	Promouvoir le label Végétal Local	IVN	Communes	1 campagne de communication en 2022
NEV5	Élaborer une charte de « Prise en compte de la TVB dans la construction »	IVN	Promoteurs, constructeurs	Charte élaborée d'ici 2025
NEV6	Sensibiliser à la « Prise en compte de la TVB dans les aménagements publics »	IVN (service urba)	Communes	Agents communaux (urbanisme) et intercommunaux formés et sensibilisés d'ici 2023 Adhésion des communes d'ici 5 ans

Autres thématiques				
Action	Pilote	Partenaires	Objectif	
AUT1	Réaliser un inventaire des milieux spécifiques sur le territoire	IVN, communes...	CEN, CPIE	Dans le cadre de chaque PLU
AUT2	Réaliser un inventaire du patrimoine bâti public abritant de la biodiversité	IVN, communes	CEN, CPIE	A réaliser dans les 5 ans
AUT3	Réalisation d'une étude mortalité routière	IVN	Département, CEN, Associations...	Identifier des points de conflit et mettre en place des actions sur certains